

Jeudi 27 septembre 2007



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 11

ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. GERRARD

(N° 202) — *Loi sur la présentation d'excuses/The Apology Act*

M. GERRARD

(N° 203) — *Loi sur les détergents à vaisselle sans phosphore/The Phosphorus-Free Dishwashing Detergent Act*

M. GERRARD

(N° 204) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act*

M. GERRARD

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

M^{me} TAILLIEU

(N° 206) — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act*

M. LAMOUREUX

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi électorale et la Loi sur le financement des campagnes électorales/The Elections Amendment and Elections Finances Amendment Act*

M. GERRARD

(N° 208) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. GERRARD

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Amendment and Health Services Insurance Amendment Act*

(M. DEWAR)

Motion de M. LAMOUREUX

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools (prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale)/The Liquor Control Amendment Act (Fetal Alcohol Spectrum Disorder Prevention)*

(M^{me} KORZENIOWSKI — 9 min)

PROPOSITIONS

M. SCHULER — Scandale relatif au Fonds de placement Crocus

2. Attendu :

que le scandale relatif au Fonds de placement Crocus a eu des conséquences négatives considérables pour le marché des capitaux de risque au Manitoba;

que, d'après le rapport du vérificateur général concernant le Fonds de placement Crocus, le gouvernement était au courant de l'existence de problèmes dès 2001;

que la GRC ne peut faire enquête sur le rôle que des représentants du gouvernement pourraient avoir joué dans l'effondrement du Fonds de placement Crocus;

que la Commission des valeurs mobilières du Manitoba ne peut enquêter que sur le conseil d'administration du Fonds de placement Crocus et non pas sur le rôle que le gouvernement pourrait avoir joué dans l'effondrement du Fonds;

que, lors des audiences antérieures du Comité des comptes publics, personne n'a voulu répondre aux questions visant à savoir qui avait le pouvoir d'annuler la décision des représentants de l'industrie pour les empêcher de faire leur travail en rapport avec le Fonds de placement Crocus;

que le gouvernement provincial est visé par la poursuite judiciaire d'une valeur de 200 millions de dollars intentée par les investisseurs du Fonds de placement Crocus et que, par conséquent, le premier ministre, le ministre des Finances et les autres ministres ne pourront pas répondre aux questions qui leur seront posées à ce sujet durant la période de questions parce que l'affaire sera devant les tribunaux;

que, pour l'enquête de la GRC et les audiences de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba et celles du Comité des comptes publics, les représentants du gouvernement NE SONT PAS TENUS de témoigner sous serment au sujet de ce qu'ils savent du scandale relatif au Fonds de placement Crocus;

que, puisqu'il n'est pas intervenu même s'il savait qu'il existait des problèmes, le gouvernement est directement responsable des pertes de plus de 60 millions de dollars subies par plus de 34 000 personnes ayant investi dans le Fonds de placement Crocus;

que seule une enquête publique obligerait les personnes impliquées dans le scandale du Fonds de placement Crocus à témoigner sous serment et qu'il s'agit du seul moyen pour les Manitobaines et les Manitobains de connaître la vérité sur les causes réelles de l'effondrement du Fonds de placement Crocus,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à envisager sérieusement de demander la tenue d'une enquête publique indépendante sur le scandale du Fonds de placement Crocus.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. SWAN — Dispositions de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* concernant la détermination de la peine et le cautionnement
(M. CULLEN — 5 min — Il reste 130 minutes.)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre IRVIN-ROSS

(N^o 3) — *Loi sur la stratégie « Enfants en santé Manitoba »/The Healthy Child Manitoba Act*

M. le ministre RONDEAU

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels (éoliennes)/The Real Property Amendment Act (Wind Turbines)*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 5) — *Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended)*

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD

(N° 6) — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (écoles professionnelles régionales)/The Public Schools Amendment Act (Regional Vocational Schools)*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire et la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires/The Family Maintenance Amendment and Inter-jurisdictional Support Orders Amendment Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 11) — *Loi sur l'élargissement du mandat du protecteur des enfants (modification de diverses dispositions législatives)/The Children's Advocate's Enhanced Mandate Act (Various Acts Amended)*

M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N° 13) — *Loi sur les produits agricoles biologiques/The Organic Agricultural Products Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les achats du gouvernement (pratiques équitables des fabricants)/The Government Purchases Amendment Act (Responsible Manufacturing)*

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les biocarburants/The Biofuels Amendment Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 17) — *Loi sur les fondations à la mémoire des pompiers, des agents de la paix et des travailleurs/The Firefighters, Peace Officers and Workers Memorial Foundations Act*

M. le *ministre* ASHTON

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (exploitations réputées uniques)/The Planning Amendment Act (Deemed Single Operations)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 21) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation et de rénovation (fonds destiné à la revitalisation des logements)/The Housing and Renewal Corporation Amendment Act (Fund for Housing Revitalization)*

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi médicale/The Medical Amendment Act*

M. le *ministre* LATHLIN

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba et la Loi sur la Régie des services publics (fiabilité du réseau électrique)/The Manitoba Hydro Amendment and Public Utilities Board Amendment Act (Electricity Reliability)*

M. HAWRANIK

(N° 209) — *Loi sur l'ancienne route transcanadienne/The Historic Trans-Canada Highway Act*

M. GERRARD

(N° 210) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (harcèlement dans le lieu de travail)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Harassment in the Workplace)*

PÉTITIONS

M. CULLEN

M^{me} ROWAT

M^{me} TAILLIEU

M. LAMOUREUX

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(77 h 32 min)
(Assemblée — Conseil exécutif)
(salle 255 — Agriculture et Alimentation)
(salle 254 — Infrastructure et Transport)

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* ALLAN

(N^o 16) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* STRUTHERS

(N^o 18) — *Loi sur la protection de la santé des forêts/The Forest Health Protection Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* ALLAN

(N^o 19) — *Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées/The Fair Registration Practices in Regulated Professions Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)